



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

MaPrimRénov et industrie des granules de bois et des poêles à bois

Question écrite n° 14097

Texte de la question

M. Roger Chudeau interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur ses intentions concernant MaPrimeRénov'. La production de granulés de bois de chauffage et de poêles à granulés a considérablement augmenté ces dernières années. Les granulés sont un produit français non délocalisable, durable et écologique. Les industries de fabrication de granulés et de poêles, la distribution de ces produits sont un secteur dynamique de notre économie et créent de nombreux emplois. Une modification du régime de MaPrimeRénov' dans le sens d'une diminution de cette prime aurait des conséquences néfastes tant du point de vue économique, que du point de vue écologique, sans même parler de ses effets en matière d'emplois. Il lui demande s'il a l'intention de surseoir aux projets de diminution de MaPrimeRénov' ou, *a minima*, d'étaler dans le temps la sortie de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Roger Chudeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14097

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11646

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)